

## **Les groupements d'intérêt cynégétique (G.I.C.) : un outil pour «l'ouverture» des milieux»**

*par Patrick BOUSSIEUX \**

**L**e département de l'Aude est confronté depuis de nombreuses années au problème de la déprise agricole. Face à cette situation et sous l'impulsion de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude, les chasseurs se sont regroupés pour former des Groupements d'intérêt cynégétique (12 G.I.C. sur le département de l'Aude), qui sont de véritables structures intercommunales.

Les A.C.C.A. (Associations communales de chasse agréées) et les Syndicats de chasse en sont les principaux adhérents mais on compte aussi

l'adhésion de l'Office national des forêts et du Conservatoire du Littoral. Ces G.I.C. fonctionnent avec du matériel lourd (tracteur de 120 CV, gyro-broyeur, disques, semoir, benne, etc...) cofinancé par la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Aude, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Aude et la Fédération des Chasseurs de l'Aude. A noter que la Fédération de chasse assure l'avance de trésorerie durant l'attente de paiement des subventions des collectivités territoriales.

Les surfaces des G.I.C. varient de 25 000 à 45 000 ha et sur le plan

départemental, ce sont 600 ha qui sont débroussaillés ou aménagés en cultures à gibier chaque année. Afin de s'adapter au mieux aux budgets les plus modestes (certaines A.C.C.A. ayant le souhait d'aménager sans en avoir les moyens), le coût des différents travaux n'excède pas 800 F / la journée.

De plus, les travaux réalisés par les G.I.C. sont subventionnés à hauteur de 30% (taux de 1995) par la Fédération des Chasseurs.

Enfin, dans chaque G.I.C., le chauffeur du tracteur est un professionnel et non un bénévole d'où une création d'emploi.

**P.B.**

---

\* Technicien à la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude  
La Saladou - 11090 Berriac  
Tél : 04 68 25 07 42  
Fax : 04 68 78 70 81

## **Le Larzac méridional aménagé par les chasseurs**

*Xavier TEISSERENC \**

*Extrait de la revue «Lou Païs»*

### **Pourquoi un GICF (Groupement d'intérêt cynégétique et faunistique) sur cette partie du Larzac ?**

Nous avons demandé à Xavier Teisserenc, président du GICF, de définir les raisons, qui ont présidé à la constitution de l'association qu'il anime.

Le GICF nous a-t-il déclaré, a été créé il y a trois ans, à l'initiative de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, dans le but principal de défendre les chasses traditionnelles de notre région, face aux attaques dont elles sont l'objet tant sur le plan national qu'europeen.

### **Notre action a été menée simultanément sur deux axes principaux :**

1 - A l'intérieur du GICF, nous avons réussi une action de redéploiement des populations de perdrix rouges dont l'effectif plafonnait à 1 couple sur 100 hectares : deux ans plus tard, leur population a été multipliée par trois, grâce à la mise en place de techniques de gestion de nos territoires.

Des mesures d'accompagnement nous ont amenés à créer plus de 50 hectares de cultures faunistiques répartis sur le territoire en parcelles de 0,20 à 1 hectare chacune, ainsi que plusieurs dizaines de points faunistiques.

2 - A l'extérieur, le GICF s'est investi dans une action en partenariat avec d'autres associations écologiques locales, les professionnels agricoles et les élus locaux, qui a pour but de faire des propositions à la Communauté Européenne : celle-ci se préoccupe de sauvegarder et d'améliorer l'environnement naturel des Grands Causses Méridionaux, tout en y développant une activité économique en harmonie avec son cadre naturel ; il s'agit du programme communautaire "LIFE". Le sérieux et la qualité des réalisations de notre GICF lui ont permis d'avoir en quelque sorte pignon sur rue dans l'aréopage des associations écologiques et auprès des partenaires professionnels et politiques locaux. Il faut préciser que cet ensemble d'actions a pu être mené grâce à l'aide financière du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, et l'appui tech-

---

G.I.C.F. du Larzac - Hôtel de Ville  
34520 Le Caylar